

Séance du 21 Mars 2011

Le vingt et un mars deux mille onze, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 11 mars 2011

Date d'affichage : 29 mars 2011

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard, DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; MM LEMERRE Eugène, BOURDON Noël.

Etaient excusées : Melle PAISANT Nadège (procuration M. LEROUXEL) ;
Mme L'ORPHELIN Pierrette (procuration M. CORON).

Mme LEDOUX, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Fonds de Solidarité pour le Logement : participation financière 2011 (reçu le 24/03/2011)

Mme le Maire présente une demande de participation financière au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Le montant demandé est de 0.60 € par habitant pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à cette participation financière pour l'année 2011 et autorise Mme le Maire à verser la dotation demandée (0.60 € x 610 habitants = 366 €) sur le compte ouvert près de la CAF.

II. Indemnité de gardiennage de l'église année 2011 (reçu le 24/03/2011)

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que M. et Mme Michel LE MOULEC ouvrent et ferment les portes de l'église tous les jours depuis le départ du prêtre. Afin que ce service rendu soit récompensé, Mme le Maire propose de leur octroyer l'indemnité de gardiennage de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. et Mme LE MOULEC la somme de 474.22 € (revalorisation de 0.49%) pour le gardiennage de l'église en 2011.

Un courrier va être envoyé au conseil paroissial afin de l'en informer.

III. Subventions aux associations communales

La commission des finances a étudié les propositions de subventions. Elle propose de les augmenter comme chaque année de 2%.

De plus, une nouvelle association est née au cours de l'année 2010 : Bol d'Air. Une demande de subvention exceptionnelle nous a été faite. La commission propose une subvention de 1 000€.

M. BOURGE indique qu'il est favorable à la subvention, mais qu'il souhaite que les conditions d'encadrement nous soient précisées (problème de sécurité), l'octroi de la subvention engageant la responsabilité de la commune. Certains conseillers estiment que chaque association est responsable de ses activités, que ces propos relèvent de l'assemblée générale de l'association et que le versement d'une subvention de fonctionnement n'engage pas la responsabilité de la commune. Par ailleurs, Mme le Maire assure que la présidente de l'association s'est renseignée et a d'ailleurs la carte professionnelle nécessaire à l'encadrement de ces activités.

Le Conseil Municipal accepte l'augmentation de 2% pour l'ensemble des associations ainsi que la subvention exceptionnelle pour Bol d'Air.

IV. Présentation des budgets

* Etat de la dette :

Nous avons soldé l'emprunt sur le lotissement du Bois Hébert. Les emprunts avaient été renégociés ; il va falloir surveiller les taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt sur taux variable (lotissement Beaux Regards).

* Budget Ordures Ménagères :

Dépenses 2010 →	27 210,60€
Recettes 2010 →	27 094,06€
Déficit 2010 →	- 116,54€
Excédent 2009 →	2 265,56€
Excédent reporté 2010 →	2 149,02€

Pour 2011, il s'équilibre à 27 849 €. La redevancerestera identique à l'année passée : 92 €.

* Budget Assainissement :

Partie Fonctionnement

Total Dépenses 2010 :	19 075,65 €
Total Recettes 2010 :	20 888,74 €
Réduction titre redevance 2010 (CELANT M.)	-358,15 €
Excédent 2010 :	1 454,94 €
Excédent 2009 :	100,87 €
Excédent 2010 à reporter :	1 555,81 €

Une subvention du budget communal d'un montant de 1 626 € permet d'équilibrer le budget 2011 à 22 154 €.

Partie Investissement

Total Dépenses 2010 :	22 205,28 €
Total Recettes 2010 :	12 540,26 €
Déficit 2010 :	9 665,02 €
Excédent 2009 :	18 468,07 €
Excédent 2010 à reporter :	8 803,05 €

Pour 2011, il s'équilibre à 21 686 €.

* Budget Communal

→ Problème d'écriture.

Nous avons prévu un emprunt de 85 000€ pour financer nos investissements 2010 ; emprunt que nous n'avons pas fait parce que nous avons la trésorerie.

En fin d'année, lorsque nous avons acheté la maison de M. BITOUZE, le trésorier a vérifié et nous a dit qu'on n'avait pas besoin d'emprunter parce que nous avons largement la trésorerie.

Ensuite, nous avons reçu l'argent du Presbytère ce qui nous a suffisamment assuré pour payer nos factures.

Sauf que l'argent du presbytère a été reçu en 2011 et doit être affecté en recettes d'investissements 2011.

Du coup, sur le papier, nous avons un gros déficit. Il nous a fallu donc réduire au maximum le budget de fonctionnement.

Partie Fonctionnement

Total Dépenses 2010 :	229 498,72 €
Total Recettes 2010 :	276 986,31 €
Excédent 2010 :	47 487,59 €
Excédent 2009 :	118 420,98 €
Excédent 2010 reporté :	113 448,42 €

Le montant des recettes n'a pas encore été reçu, nous n'avons donc pas pu préparer le budget définitif. A ce jour, il s'équilibrerait à 291 506 €.

Partie Investissement

Total Dépenses 2010 :	89 321,14 €
Total Recettes 2010 :	73 809,96 €
Déficit 2010 :	-15 511,18 €
Déficit 2009 :	-26 145,15 €
Déficit 2010 reporté :	-41 656,33 €

Pour 2011, il s'équilibre à 790 204 € puisque de nombreux projets sont envisagés : achat et rénovation de la gare, achat et rénovation de l'hôtel-restaurant, viabilisation du terrain pour les résidences personnes âgées, voiries (Dînerie, Merrerie, Hôtel Beauvils Sud, La Rouxelière de Bas), aménagement de la cantine scolaire, achat d'équipements paysagers, rénovation de la toiture de la salle de sports, ossuaire, équipements informatique/audiovisuel...

La vente du presbytère, la subvention Plan d'Accompagnement de Projets et un emprunt de 50 000 € permettent la réalisation de ces dépenses.

V. Affaires diverses

* Achat du restaurant : plans et photos de ces bâtiments sont présentés au Conseil Municipal. M. BOURGE attend encore des devis pour chiffrer au mieux cet investissement, et rappelle que pour quantifier précisément les montants à prévoir, il conviendrait de définir le projet plus précisément. Mme le Maire a rendez-vous avec la CCI pour discuter de ce projet le mardi 29 mars.

* Mme MOULIN. Suite à la réponse du Conseil Municipal du mois dernier Mme MOULIN qui occupait le logement « 1 les écoles » a fait un courrier pour réclamer une indemnité sur les loyers de novembre et décembre 2010 ainsi que sur les loyers de janvier et février 2011, suite aux contraintes et soucis causés lors des travaux du logement qu'elle occupait. A défaut, elle portera l'affaire devant les tribunaux.

Le Conseil Municipal maintient son avis.

* Le CAUE ne donne plus signe de vie. Une réunion des commissions Urbanisme et Développement Durable va être prévue afin de voir si nous poursuivons ou pas notre collaboration.

* M. ALLIX demande s'il est possible que les réunions de Conseil Municipal soient à 21 heures d'avril à août inclus. La majorité du Conseil accepte cette proposition.

* Assemblée générale de Familles Rurales : l'ensemble du Conseil y est invité, le 31 mars 2011 à 20h30 à Marigny.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 heures 30.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Marylène HENRY	La Secrétaire, Malika LEDOUX
Pierre BOURGE	Henri DUPONT
Bruno CORON	Gratien ALLIX
Bernard PATIN	Mireille LEVALLOIS
Nadège PAISANT PP / H. LEROUXEL	Eugène LEMERRE
Erik DUFORT	Pierrette L'ORPHELIN PP / B. CORON
Henri LEROUXEL	Noël BOURDON
Michel PACARY	